

Gassler SAS
Ferme de la justice
8 place du 8 mai
60110 Amblainville
Tel : 03 44 52 14 71
Email : contact@gassler.fr



ANALYSE CHIMIQUE DU SOL :

Guide pour la prise d'échantillon

Où prélever ?

Choisir des zones homogènes en termes de texture du sol, de drainage, d'applications d'engrais et/ou de composés organiques, de précédent cultural.

Pour chaque analyse, il faut faire au minimum 5 prélèvements dans la zone choisie afin d'homogénéiser l'échantillon.

NB : Pour une parcelle donnée et afin d'être représentatif, il est recommandé de se limiter à une zone de 10 ha maximum sur cette même parcelle.

Quand prélever ?

Les échantillons peuvent être prélevés quelle que soit la période de l'année.

Que prélever ?

Pour des sols en non labour, le prélèvement de terre se fera dans les 10 premiers cm du sol. La présence de débris végétaux et/ou animaux dans l'échantillon est à éviter mais n'a pas d'influence majeure sur le résultat de l'analyse.

Envoi de l'échantillon :

Chaque échantillon (environ 350 g de sol) doit être placé dans un sachet propre, muni de zip de fermeture (ex : sachet de congélation).

Sur chaque échantillon, indiquer votre nom, le nom de la parcelle et le nom de la zone analysée (au cas où plusieurs zones seraient analysées dans une même parcelle).

Les échantillons seront accompagnés de la fiche d'identification dûment remplie.